

Lycée Paul Claudel
Place Foch
02000 LAON
03.23.26.22.60

Laon, le 25 août 2022

Madame La Provisure
aux parents des élèves internes

Madame, Monsieur,

Pour l'année scolaire 2022/2023, vous avez choisi l'internat pour votre enfant. L'équipe de la vie scolaire accueillera les internes de :

- **Seconde** le Jeudi 01 Septembre à partir de 07H00
- **Première** et **Terminale** le Jeudi 01 Septembre à partir de 09H00.

Le lycée met à la disposition de chaque élève, un lit avec traversin et couvertures, un bureau et une armoire, merci de prévoir outre **le linge nécessaire, 2 cadenas à clefs dont 1 clef remise en vie scolaire, destinés à la fermeture de l'armoire et du casier**. Nous tenons à rappeler que les appareils électriques (bouilloire, multiprise, guirlande, console etc.) sont interdits.

Si vous accordez à votre enfant, le bénéfice d'une sortie régulière de l'internat pour rentrer à votre domicile, merci de nous adresser obligatoirement un courrier le précisant avec le(s) jour(s) concerné(s).

En outre, l'établissement doit être informé de toute absence ponctuelle de l'internat avant qu'elle ne survienne, **par un courrier déposé en début de semaine** au bureau de la vie scolaire, ou à titre exceptionnel **par un appel téléphonique au 03.23.26.22.60, dans la journée et au maximum entre 18H00 et 18H30.**

Je vous rappelle qu'entre 07H30 et 18H00 chaque jour, votre enfant bénéficie du même régime de liberté que les élèves demi-pensionnaires de l'établissement.

Une soirée à l'internat se déroule comme suit :

- 18H00 – 18H45 : Travail en autonomie en chambre
- 18H45 – 19h15 : Repas
- 19H15 – 19h45 : Récréation
- 19H45 – 21h00 : Etude surveillée
- 21H00 – 21h30 : Douche

Pendant les heures d'étude et après 21h00, les téléphones portables doivent être éteints. Chaque soir, un Conseiller principal d'éducation est joignable jusqu'à 21h30, n'hésitez pas à le contacter si votre enfant présentait des difficultés d'adaptation à l'internat.

A chaque période de vacances, les chambres doivent être débarrassées et les affaires personnelles des élèves emportées à leur domicile (couchage et contenu des armoires).

Souhaitant que l'internat procure à votre enfant le cadre nécessaire à sa réussite scolaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Provisure



M.JONGBLOET

